

Agnès Bricard

Routarde du financement d'entreprise

PROPOS RECUEILLIS PAR
NICOLETTE DE JONCAIRE

Agnès Bricard est sur tous les fronts. Présidente du Cabinet d'Expertise Comptable Bricard, Lacroix & Associés, Présidente d'honneur du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, Présidente Fondatrice de la Fédération des Femmes Administrateurs et Directrice Scientifique du Guide du Routard du financement d'entreprise 2016. Elle est aussi Conseiller du commerce extérieur de la France et lauréate du prix La Tribune Women's Awards, catégorie Finance et du Grand Prix Allianz 2011. Promotion des femmes dans les conseils d'administration et à la direction des entreprises, création d'emplois, soutien aux entreprises naissantes, elle s'engage sans retenue. A se demander si, comme pour le commun des mortels, ses journées n'ont vraiment que 24 heures. Nous l'avons retrouvée à Paris pour qu'elle nous raconte son dernier challenge: le Guide du Routard du financement d'entreprise, publié en février 2016.

Pourquoi ce guide?

Je suis partie du principe que le financement est un sujet compliqué. Un millefeuille complexe de sources multiples, difficilement intelligibles. L'information ne fait pas défaut. Il existe pléthore d'ouvrages, de sites internet, de conférences mais rien n'avait été fait pour que les entrepreneurs se retrouvent dans cette jungle. J'estimais donc qu'il était important que chacun et chacune dispose d'une information claire et lisible, adaptée à son cas. Qui suis-je? Quels sont mes objectifs? De quels financements puis-je disposer? Quels sont les interlocuteurs? Comment les aborder?

Comment approchez-vous ces questions?

J'ai défini vingt profils auxquels les entrepreneurs peuvent s'identifier et la typologie des dispositifs de financements adaptés. Pour la première fois, des fourchettes chiffrées, hautes et basses, sont définies pour chacun des dispositifs.

Quels sont ces profils?

Ils sont de deux sortes:

- Les premiers sont les profils génériques qui se distinguent entre créateurs, repreneurs et entreprises en développement
- Les seconds sont les profils particuliers qui s'adressent, comme leurs noms l'indiquent, à des catégories spécifiques: les femmes, les étudiants-entrepreneurs, les demandeurs d'emploi, les micro-entrepreneurs, les exportateurs...

Il me paraît qu'il faudrait compléter par une analyse par secteur d'activité.

Comment vous y êtes vous prise?

J'ai interviewé les acteurs présents dans le financement, tant privés (banques, business angels, sociétés de private equity, fonds d'investissement) que publics. Ensuite, j'ai décliné en fonction des familles (créateurs/repreneurs) les solutions d'aide à la création en y ajoutant, quand nécessaire, leurs spécificités pour obtenir ainsi des fiches différenciées pour les startups, les entreprises innovantes, les entreprises sociales et solidaires et ainsi de suite. Puis



j'ai répété le même exercice pour les entreprises en développement, généralement au terme de trois ans d'existence. Dans ce deuxième volet, la différenciation se fait en fonction du type de croissance (organique ou par acquisition) ou de projets spécifiques (ouverture d'une usine, exportations, marchés publics).

Parlez-nous de la démarche de validation de votre livre.

Ne me considérant pas comme une autorité reconnue en la matière, j'ai fait valider mon approche et ses conclusions par les principaux acteurs de la profession. Je suis allée voir la Banque de France, l'Autorité des Marchés financiers, l'Association des Régions de France, les quatre principaux ministères (de l'Economie et des Finances, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, des Droits de la femme et des Affaires étrangères) et l'Union Européenne, ils ont accepté d'apposer leur logo sur ce guide. Ce fut un long processus: la conception du guide m'a pris deux ans, sa validation tout autant mais j'estimais cette officialisation indispensable pour donner du poids, de la crédibilité, au guide lorsque les chefs d'entreprise se présentent devant des financeurs. Ce qui m'a permis de développer, au-delà de l'expertise technique, une véritable expertise pour mobiliser des entités très diverses autour d'un projet.

Pourquoi adopter la marque Guide du Routard?

Parce que le financement est pour beaucoup un véritable voyage. La réputation du Guide du Routard est indiscutable, c'est aussi le reflet d'une certaine manière d'aborder les choses. A la portée de tous. Je tiens d'ailleurs à remercier la Caisse d'Epargne qui m'a sponsorisée pour le financement de l'utilisation de la marque.

Votre guide est-il largement distribué?

La version papier est disponible partout mais surtout, le guide est téléchargeable gratuitement sur plus d'une centaine de sites dont celui du Ministère des Finances, celui du Medef, de la BPI (Banque Publique d'Investissement) ou encore de la Caisse des Dépôts. J'ai aussi formé les 300 correspondants de la Banque de France et je suis entrain de faire le tour de 85 universités françaises avec le réseau Pépite qui accompagne au niveau national le statut des Étudiants-Entrepreneurs au sein du Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Vous vous êtes centrée sur le financement en France

C'est effectivement le cas mais rien n'empêche tout un chacun de concevoir un modèle semblable dans d'autres pays pour faciliter l'obtention de financement par les chefs d'entreprise et relancer l'économie.

Pourquoi, au-delà de vos multiples engagements, avez-vous adhéré aux BPW?

L'association Business & Professional Women est un réseau mondial, l'un des très rares réseaux à avoir sa place aux Nations-Unies. J'ai été impressionnée par son activisme et son influence. J'y ai aussi fait la connaissance de Claire Kowalewski, une rencontre superbe. ■



PARCOURS

Agnès Bricard est expert-comptable diplômée, commissaire aux comptes, conseil expert financier. Elle dirige depuis 1983 le cabinet d'expertise comptable Bricard-Lacroix et Associés qu'elle a créé. Elle a été Présidente de l'Ordre des experts comptables de Paris Ile de France en 2001-2002 et membre du Conseil National de la Création d'Entreprises et Présidente de la commission «Transmission-Prévention» en 2005. De 2009 à 2012, elle a été nommée Personnalité Qualifiée au CNOCP Comité de normalisation des comptes publics. En 2011, Agnès Bricard a fondé la Fédération Femmes Administrateurs, et en est restée Présidente pendant 4 ans. En 2011, elle a été la première Femme Présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des experts comptables et en 2013 a élaboré le Guide du Routard de l'Intelligence Economique. En 2015, a été nommée personnalité qualifiée à la Commission Nationale d'inscription et de discipline des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires auprès du Ministère de la Justice. Elle a été également nommée par arrêté Ministériel, Conseiller du commerce extérieur de la France par le Ministère des Finances. En 2016, a élaboré le guide du routard du financement d'entreprises. Elle est également colonel réserviste de l'Armée de l'Air, Club ADER.